



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 13 septembre 2018

Le délégué académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle

A
Mesdames, Messieurs les professeurs

s/c Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement

**Objet : Recrutement de professeurs relais en structures culturelles pour l'année
2018-2019**

Rectorat

Délégation académique à
l'éducation artistique et à
l'action culturelle

Affaire suivie par
Yves GUINCHAT

Téléphone
01-57-02-66-59
Fax
01-57-02-66-70
Mél

yves.guinchat@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

**La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
recrute un professeur relai pour les structures culturelles suivantes**
(profil de poste et conditions en annexe)

- Archives diplomatiques
- CMN – Château de Champs-sur-Marne

Les missions du professeur relai sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

L'appel à candidature est ouvert aux **enseignants titulaires en poste fixe** dans
l'académie de Créteil. La mission est rémunérée en Indemnités pour mission
particulière (IMP).

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation **par
courrier et par email** :

- par courrier **avant le mercredi 26 septembre 2018** à:
Monsieur Jean-Jacques PAYSANT, DAAC
Rectorat de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 Créteil CEDEX
- par email **avant le dimanche 30 septembre 2018** à yves.guinchat@ac-creteil.fr
et ce.daac@ac-creteil.fr

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Yves GUINCHAT à la
DAAC : 01 57 02 66 59, yves.guinchat@ac-creteil.fr.

Jean-Jacques PAYSANT